

Approche de la **démographie médicale** en Ile-de-France

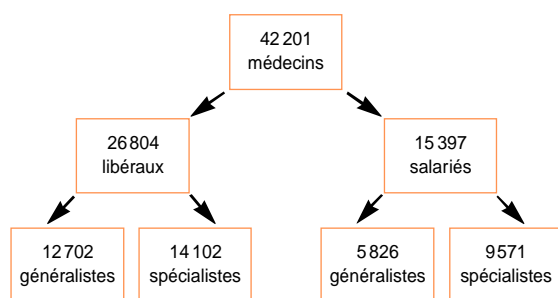
Dans le cadre de la mise en œuvre du second schéma régional d'organisation sanitaire en Ile-de-France, la Direction régionale des affaires sanitaires et sociales d'Ile-de-France et l'Observatoire régional de santé d'Ile-de-France se sont associés pour réaliser une étude sur la démographie médicale dans la région comportant, dans **un premier rapport, un état des lieux en 1998 et une analyse de l'évolution récente** puis, **dans un deuxième, une étude prospective sur les trente prochaines années**. Cette plaquette présente les principaux résultats des deux volets de cette étude.

Une densité médicale élevée en Ile-de-France

Au 1er janvier 1998, le fichier ADELI du Ministère de la santé recense 42 201 médecins en Ile-de-France. Un peu moins des deux tiers ont une activité libérale exclusive ou partielle et une majorité d'entre eux (56 %) sont spécialisés.

Par rapport à la situation nationale, l'Ile-de-France se caractérise par une densité médicale élevée: 383 médecins pour 100 000 habitants contre 301 en France, par une sur-représentation des spécialistes, majoritaires dans la région alors qu'ils sont moins nombreux que les généralistes en province et par une activité salariée importante liée à l'abondante offre hospitalière dans la région.

Répartition des 42 201 médecins exerçant en Ile-de-France en 1998



Evolutions

Les effectifs de médecins ont considérablement progressé depuis une quarantaine d'années.

Au cours de la dernière décennie, le taux annuel de progression des effectifs de médecins atteint encore 2 % en Ile-de-France et 3 % pour les seuls spécialistes.

Mais ces taux d'accroissement sont aujourd'hui en forte baisse, sous l'effet conjugué d'une importante diminution du *numerus clausus* et des départs en retraite de médecins de plus en plus nombreux (conséquence des importantes entrées dans la profession au début des années 1960).

Diminution des entrants, augmentation des sortants, l'effectif des médecins va rester stable jusqu'en 2010. Au-delà, une diminution des effectifs est annoncée quelles que soient les hypothèses nationales et régionales testées.

Sous l'hypothèse d'un *statu quo* du *numerus clausus* et des différentes répartitions entre les disciplines, les densités médicales seront, en 2020, de 285 médecins pour 100 000 habitants en Ile-de-France et de 239 en France. La baisse sera encore plus sensible pour les spécialistes, notamment en Ile-de-France (135 pour 100 000 habitants en 2020 contre 215 aujourd'hui).

Sources de données :

L'état des lieux à la date du 1^{er} janvier 1998 a été réalisé principalement à partir :

- du fichier ADELI de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de l'emploi et de la solidarité (DREES),
- des données de la CNAMTS pour le mode conventionnel des médecins libéraux.

Le fichier ADELI est un répertoire géré à l'échelon départemental par les DDASS. Il correspond à un système automatisé de gestion de l'enregistrement du diplôme des praticiens selon des nomenclatures nationales. Il concerne les professions médicales et les auxiliaires médicaux.

Le fichier ADELI est exhaustif pour les médecins libéraux, qui ne peuvent exercer qu'après inscription dans ce fichier national auprès de leur DDASS. Quant aux médecins salariés, et notamment hospitaliers, ils peuvent exercer sans cette inscription, bien qu'elle soit réglementairement obligatoire.

De fortes disparités au sein de la région

Les densités médicales, globalement élevées en Ile-de-France, se caractérisent par de grandes inégalités géographiques qui, loin de se résorber, tendent à s'accroître depuis dix ans. En effet, ce sont essentiellement les densités extrêmement élevées de Paris et, dans une moindre mesure celles des Hauts-de-Seine, qui tirent la moyenne régionale vers le haut. Dans le reste de la région, les densités sont proches de la moyenne nationale en grande couronne et, le plus souvent, inférieures en grande couronne, notamment en Seine-et-Marne.

Ainsi, la densité médicale atteint 768 médecins pour 100 000 habitants à Paris alors qu'elle n'est que de 214 en Seine-et-Marne, soit une offre inférieure de 30 % à la moyenne française dans ce département.

Les trois autres départements de grande couronne et la Seine-Saint-Denis se situent également en deçà de la moyenne nationale.

Ce déséquilibre infra-régional s'observe quel que soit le mode d'exercice ou le statut et il est particulièrement accentué pour les spécialistes.

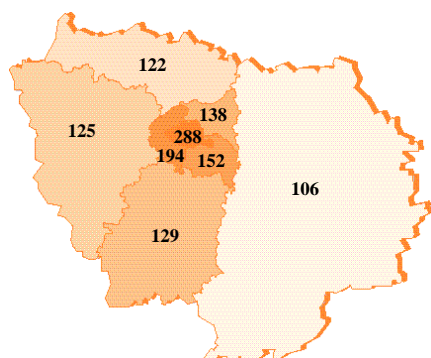
En effet, quelle que soit la spécialité considérée, la densité francilienne est au moins égale, mais le plus souvent très supérieure, à la moyenne nationale. Si Paris affiche systématiquement des densités plus de deux fois supérieures aux valeurs nationales, les départements de grande couronne et la Seine-Saint-Denis sont en revanche en deçà de ces moyennes pour de nombreuses spécialités.

Les densités médicales dans les départements d'Ile-de-France

(nombre de médecins pour 100 000 habitants)

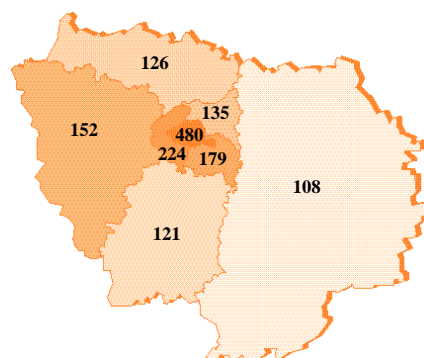
Généralistes

France = 149
Ile-de-France = 168



Spécialistes

France = 153
Ile-de-France = 215



Source : DREES / ADELI - Exploitation ORS Ile-de-France

Une sur-représentation du secteur 2

La proportion de généralistes rattachés au secteur 2 est de 35% dans la région (16% en France) et celle des spécialistes est de 60% (38% en France). Au sein de la région, la proportion de généralistes relevant du secteur 2 varie de 15% en Seine-Saint-Denis à 47% à Paris, celle des spécialistes relevant du secteur 2 varie de 42% en Seine-Saint-Denis à 71% à Paris.

La situation francilienne, caractérisée par une sur-représentation de médecins en secteur 2, plus coûteux pour le patient que le secteur 1, peut compromettre l'accès aux soins pour tous et conduit à relativiser la forte densité médicale dans la région.

En effet, pour les seuls libéraux relevant du secteur 1, la densité en généralistes n'est que de 73,2 médecins pour 100 000 habitants en Ile-de-France contre 94,7 en France et celle en spécialistes n'est que de 50,1 en Ile-de-France contre 54,5 en France.

Là encore les disparités départementales sont fortes : ces densités sont respectivement de 48 généralistes et de 31 spécialistes exerçant en secteur 1 pour 100 000 habitants en Seine-et-Marne, département qui cumule faibles densités médicales et forte proportion de libéraux relevant du secteur 2.

La médecine libérale est soumise à une politique conventionnelle : une convention signée entre les syndicats médicaux et les caisses d'assurance maladie fixe les tarifs de remboursement des soins des assurés sociaux. En 1980, une nouvelle convention a instauré la possibilité pour les médecins d'appliquer des honoraires libres, supérieurs aux tarifs fixés par les caisses. Les médecins qui ont opté pour ce secteur conventionnel, dit secteur 2 (le secteur 1 regroupe les médecins conventionnés pratiquant les tarifs fixés par les caisses) ont vu leurs effectifs progresser jusqu'en 1990. Depuis, les possibilités d'accès au secteur 2 ont été fortement réduites.

Une baisse des effectifs dès 2010

Les projections présentées ici proposent trois scénarii régionaux testés sous l'hypothèse d'un maintien du numerus clausus à son niveau actuel jusqu'en 2004 (900 étudiants par an) et d'un passage à 1103 étudiants à partir de 2005. Le premier scénario régional (S1) suppose le maintien de la répartition actuelle du nombre d'internes et de résidents, le deuxième scénario (S2) propose une diminution de 10% du nombre de postes d'internes et le troisième scénario (S3) propose, au contraire, une augmentation de 10% du nombre de postes d'internes.

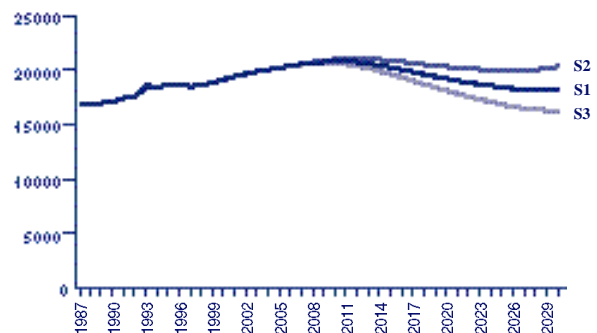
Les différentes répartitions du nombre d'internes affectent marginalement l'effectif total de médecins qui stagne jusqu'en 2010 (+1% par rapport à 1998) puis baisse très sensiblement (-14% en 2020 et -28% en 2028).

Les généralistes

Dans le cas où la répartition des internes reste inchangée (S1), l'effectif des médecins généralistes augmente jusqu'en 2011. Dans le cas du scénario 2, la croissance se prolonge jusqu'en 2013, tandis que dans le scénario 3, elle s'atténue dès 2007.

Ainsi en 2028, les effectifs sont inférieurs de 2% à ceux de 1998 dans le cas du scénario 1 et de 12% dans le cas du scénario 3. En revanche, dans l'hypothèse d'une diminution du nombre d'internes de 10% à partir de 2005 (scénario 2), les effectifs de généralistes progressent de 8% d'ici 2028.

Evolution des effectifs de généralistes

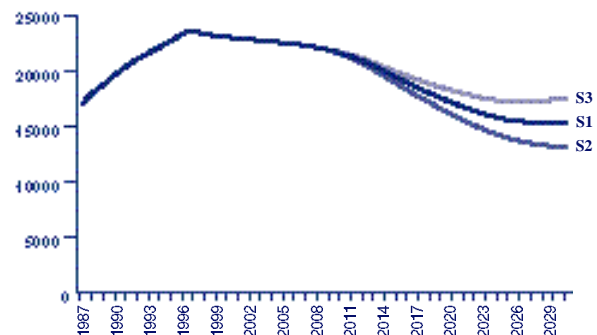


Les spécialistes

Pour l'ensemble des spécialistes, la diminution des effectifs débute, dans les trois scénarii, dès 1998, soit treize ans avant celle des généralistes.

Aux alentours de 2012, l'effectif de l'ensemble des spécialistes, qui en Ile-de-France est supérieur à celui des généralistes depuis le début des années 1980, devient inférieur à celui des généralistes.

Evolution des effectifs de spécialistes



Source: Fichier ADELI, modèle de projections DREES. Exploitation ORS Ile-de-France

Les spécialités les plus menacées

Compte tenu du faible renouvellement des effectifs et d'une très forte proportion de médecins âgés, la psychiatrie et la gynécologie-obstétrique apparaissent comme les disciplines les plus menacées à très court terme (39% de plus de 50 ans parmi les psychiatres et 33% parmi les gynécologues-obstétriciens en 1998). Ainsi dès 2010, les effectifs auront diminué d'environ 17% en Ile-de-France par rapport à 1998 pour ces deux spécialités.

Les autres spécialités menacées à court terme, mais de façon moins marquée, sont la pédiatrie, les spécialités chirurgicales (-12% en 2010) et l'anesthésie-réanimation (-7% en 2010).

Modèle de projection

Pour disposer d'un système d'information et d'analyse pérenne sur l'état et l'évolution prévisible de la démographie médicale, et en complément des analyses régulières sur l'état des lieux, il a paru intéressant d'appliquer pour l'Ile-de-France avec le concours de la DREES, le modèle de projections démographiques.

Le modèle a été élaboré en 1989 et complété en 1992 par la DREES (ex-SESI) en collaboration avec le centre de recherches en gestion de l'Ecole polytechnique et en liaison avec la Direction générale de la santé. Il a été actualisé en 1997, en collaboration avec l'INED.

Le modèle comporte des variables "instrumentales" modifiables réglementairement (numerus clausus régional, nombre de postes d'internes mis au concours dans la région, répartition par discipline) et des variables comportementales (taux de redoublement, abandon, réussite au cursus, féminisation, répartition des départs à la retraite, solde migratoire) non modifiables réglementairement.

Il utilise comme population de référence celle du répertoire ADELI au 1^{er} janvier 1998 en Ile-de-France.

Les scénarii régionaux retenus sont :

- **Scénario 1 :** maintien au niveau actuel de la répartition du nombre d'internes et de résidents dans la région.
- **Scénario 2 :** diminution du nombre de postes d'internes et augmentation de celui des postes de résidents.
- **Scénario 3 :** accroissement du nombre de postes d'internes et diminution de celui des postes de résidents.

Evolution des effectifs de la population médicale en Ile-de-France par rapport à 1998

	Scénario régional 1			Scénario régional 2			Scénario régional 3		
	2010	2020	2028	2010	2020	2028	2010	2020	2028
Ensemble des médecins	1 %	-14 %	-20 %	1 %	-13 %	-20 %	1 %	-14 %	-21 %
Médecine générale	11 %	3 %	-2 %	13 %	9 %	8 %	10 %	-3 %	-12 %
Ensemble des spécialités	-7 %	-27 %	-34 %	-8 %	-31 %	-43 %	-7 %	-22 %	-26 %
Spécialités médicales	-4 %	-22 %	-28 %	-4 %	-27 %	-38 %	-4 %	-17 %	-19 %
Spécialités chirurgicales	-12 %	-34 %	-45 %	-12 %	-37 %	-52 %	-12 %	-30 %	-38 %
Psychiatrie	-17 %	-42 %	-49 %	-17 %	-46 %	-56 %	-17 %	-38 %	-42 %
Biologie médicale	13 %	26 %	22 %	12 %	17 %	6 %	13 %	34 %	38 %
Anesthésie-réanimation	-7 %	-32 %	-40 %	-8 %	-37 %	-48 %	-7 %	-28 %	-32 %
Pédiatrie	-12 %	-31 %	-39 %	-12 %	-36 %	-47 %	-11 %	-27 %	-31 %
Chirurgie générale et autres spécialités chirurgicales	0 %	-5 %	-6 %	0 %	-11 %	-18 %	1 %	1 %	6 %
Gynécologie-obstétrique	-16 %	-50 %	-69 %	-16 %	-52 %	-72 %	-16 %	-48 %	-66 %

1. Scénario1 = Nombre de postes d'internes inchangé. 2. Scénario 2 = -10% à partir de 2005. 3. Scénario 3 = +10 % à partir de 2005
Hypothèse régionale : Numerus clausus régional fixé à 900 jusqu'en 2004 et 1103 à partir de 2005
Source : Fichier ADELI, modèle de projections DREES. Exploitation ORS Ile-de-France

La biologie, discipline en forte progression

Contrairement à toutes les autres disciplines étudiées, les effectifs des biologistes connaissent une croissance importante jusqu'en 2020. Dans le cas du scénario 1, l'accroissement de l'effectif atteint 13 % en 2010, 26 % en 2020 et 22 % en 2028.

Le taux de féminisation progresse

Parmi l'ensemble des médecins, la proportion de femmes est beaucoup plus élevée en Ile-de-France (41 %) qu'en France (34,5 %). Les femmes sont présentes dans toutes les grandes disciplines, principalement en biologie médicale (49 %), en psychiatrie (45 %) et dans les spécialités médicales (46 %). C'est parmi les spécialités chirurgicales que le taux de féminisation est le plus bas (29 %).

En 2010, le taux de féminisation atteindra 47 % pour l'ensemble des médecins et dépassera les 50 % pour les spécialités médicales.

Le vieillissement de la population médicale

Les médecins franciliens sont en moyenne plus âgés qu'en France. L'ensemble des médecins franciliens a un âge médian de 45 ans en 1998 et 29 % de cette population a plus de 50 ans. C'est parmi les spécialités chirurgicales et les psychiatres que les médecins sont les plus âgés. Jusqu'en 2010, la population médicale va encore considérablement vieillir : en Ile-de-France, 54 % des médecins seront alors âgés de plus de 50 ans. Après 2010, l'âge moyen des médecins, au contraire, baissera.

Conclusion

L'Ile-de-France se caractérise par des densités médicales élevées et par une sur-représentation des médecins spécialisés. Mais la répartition n'est pas du tout homogène dans la région et si Paris affiche des densités deux à trois fois supérieures aux moyennes françaises, la Seine-Saint-Denis et les départements de grande couronne sont le plus souvent en deçà de ces moyennes nationales.

Les autres caractéristiques de la population médicale francilienne sont un âge moyen élevé et une proportion de femmes importante.

L'évolution de la population médicale dépend avant tout de l'évolution du numerus clausus fixé au niveau national pour chaque région et du nombre de postes d'internes mis au concours dans chaque région.

Les différents scénarii testés pour l'Ile-de-France indiquent une population quasiment stable jusqu'en 2010, puis en forte diminution (-20 % en 2028). Ces évolutions étant à peu près équivalentes à celles attendues au niveau national, les spécificités franciliennes devraient globalement se maintenir.

La sur-représentation des spécialistes dans la région devrait toutefois s'atténuer avec, dès aujourd'hui, une diminution sensible du nombre de spécialistes alors que celui des généralistes progresse jusqu'en 2008 (ou 2010, suivant l'évolution du nombre de postes d'internes mis au concours).

Ces évolutions s'accompagneront, jusqu'en 2010, d'un fort vieillissement de la population médicale.